



## ADDITIF N°02/A/CAG1ER/2025DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/DAONO/CAG1<sup>er</sup>/CIPM/2025 DU 07/04/2025, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE  
 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE AU QUARTIER  
 KANADI ( L= 13 ML; I=5ML; H=1ML), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
 GAROUA 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup>, Maitre d'ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires au dossier d'appel d'offres national ouvert susmentionné que l'additif ci-après a été porté audit dossier.

### Pièce N° 01 : AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT

#### 10. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **sept cent quatre-vingt mille(780.000) Francs CFA**; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### LIRE PLUTOT

### Pièce N° 01 : AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

#### 11. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré et accompagnée du récépissé de la CDEC (Caisse des Dépôts et de Consignations), d'un montant de **sept cent quatre-vingt mille(780.000) Francs CFA**.

#### 13. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais doit être déposé exclusivement en ligne à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cmau> plus tard le **22/05/2025 à 10 heures**, heure locale.

### **15. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis, qui se fera exclusivement en ligne et en un temps, à savoir, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu **le 22/05/2025 à 11 heures** dans la **salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua I<sup>er</sup>**.

Le reste sans changement.

### **Copie :**

- DDMAP-BE
- ARMP/Nord
- président CIPM
- Affichage
- Archives/Chrono

